



FORMATION INITIALE

Généralités :

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le Titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondants aux interventions du salarié.

Durée :

2 jours

Nombres de stagiaires :

10 maximum

Références réglementaires :

Norme NF C18-510

Méthodes pédagogiques :

Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films. Support de cours.

Recyclage :
Tous les 3 ans après la formation initiale

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Personnes concernées :

- Personnel qui effectue toute Opération d'ordre Electrique simple ou d'ordre Non Electrique sur ou dans l'Environnement des Ouvrages ou des Installations, dès que ces derniers sont en situation d'être alimentés ou, au plus tard, dès leur première mise sous tension totale ou partielle, même pour Essai.
- **B0-H0-H0V CHARGÉ DE CHANTIER : 2 jours [14 heures (TC1 (6h) + 8h)]**
- **BS : 2 jours 14 heures [(TC1 (6h) + 8h)]**
- **BE Manœuvre : 2 jours 14 heures (TC1 (6h) + 8h)]**
- **HE Manœuvre (HTA) : 2 jours 14 heures (TC1 (6h) + 8h)]**
- **BP : 2 jours 14 heures [(TC1 (6h) + 8h)]**

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

1^{ère} journée - Tronc commun TC1 (durée : 6 heures)

⇒ Pré-requis

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

⇒ Savoirs et Savoir-faire

- Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Domaines de Tension.
- Zones d'Environnement et leurs limites.
- Principe d'une Habilitation.
- Définition des symboles d'Habilitation.
- Prescriptions associées aux zones de travail.
- Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.
- *Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.*



FORMATION INITIALE

Généralités :

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le Titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondants aux interventions du salarié.

Durée :

2 jours

Nombres de stagiaires :

10 maximum

Références réglementaires :

Norme NF C18-510

Méthodes pédagogiques :

Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films. Support de cours.

Recyclage :

Tous les 3 ans après la formation initiale

Module Chargé de chantier - B0 - H0 - H0V (durée recommandée : 8 heures)

⇒ Pré-requis

- Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2.

⇒ Savoirs et savoir-faire

- Documents et les acteurs concernés par les Travaux.
- *Utilisation des documents correspondant à son niveau d'Habilitation et à sa fonction.*
- *Identification des acteurs concernés.*
- Limites de l'Habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, Zone de Travail, etc.)
- *Application des prescriptions de cette Habilitation.*
- Zone de Travail.
- *Application des instructions de sécurité.*
- *Surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.*
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*

Module Intervention BT – Chargé d'Intervention Élémentaire BT - (BS) (durée : 8 heures)

⇒ Pré-requis

- Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2.
- Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les Installations et Matériels sur lesquels il doit intervenir.

⇒ Savoirs et savoir-faire

- Limites de l'Habilitation BS (Autorisation et interdits, etc.).
- Informations à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique.
- Fonctions des Matériels électriques des Domaines de Tension BT et TBT.
- Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
- *Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés.*
- Description des séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.
- Documents applicables dans le cadre des Interventions BT Élémentaires
- Procédure de remplacement
- Procédure de raccordement.
- *Analyse des risques préalablement à chaque situation de travail.*
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*



FORMATION INITIALE

Généralités :

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le Titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondants aux interventions du salarié.

Durée :

2 jours

Nombres de stagiaires :

10 maximum

Références réglementaires :

Norme NF C18-510

Méthodes pédagogiques :

Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films. Support de cours.

Recyclage :

Tous les 3 ans après la formation initiale

Module Manœuvres en basse tension - BE Manœuvre (durée : 8 heures)

⇒ **Pré-requis**

- Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2.

⇒ **Savoirs et savoir-faire**

- Reconnaître les matériels électriques des Domaines de Tension BT et TBT dans leur environnement.
- *Identification des matériels électriques objet des Manœuvres.*
- Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
- *Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés.*
- Limites de l'Habilitation BE Manœuvre (Autorisation et interdictions, etc.).
- *Réalisation de MANOEUVRES dans les DOMAINES DE TENSION BT et TBT.*
- Informations et documents à échanger ou à transmettre au Chargé de d'Exploitation Electrique ou au Chargé de Consignation.
- Instructions de sécurité spécifiques aux Manœuvres.
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*

Module Manœuvres en HTA (HE manœuvre HTA) (durée : 8 heures)

⇒ **Pré-requis**

- Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2.
- Reconnaître les Matériels électriques du Domaine de Tension concerné.

⇒ **Savoirs et savoir-faire**

- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- *Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés.*
- Limites de l'Habilitation HE Manœuvre (Autorisation et interdictions, etc.).
- *Réalisation de manœuvres dans le DOMAINE DE TENSION concerné.*
- Instructions de Sécurité spécifiques aux manœuvres.
- Informations et documents à échanger ou à transmettre au Chargé de d'Exploitation Electrique ou au Chargé de Consignation.
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*



FORMATION INITIALE

Généralités :

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le Titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondants aux interventions du salarié.

Durée :

2 jours

Nombres de stagiaires :

10 maximum

Références réglementaires :

Norme NF C18-510

Méthodes pédagogiques :

Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films. Support de cours.

Recyclage :

Tous les 3 ans après la formation initiale

Module Pose photovoltaïque (BP) (durée : 8 heures)

⇒ **Pré-requis**

- Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2.

⇒ **Savoirs et savoir-faire**

- Acteurs concernés par les Opérations.
- Limites de l'Habilitation BP (Autorisation et interdits, etc.).
- *Zone de Travail définie.*
- *Application des prescriptions.*
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*
- Fonctions des Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque.
- *Reconnaissance des Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque.*
- *Vérification visuelle du bon état des isolants des modules et des dispositifs de connexions.*
- Mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules photovoltaïques.
- *Mise œuvre des mesures de prévention en cas de détérioration d'un isolant lors de la pose de modules photovoltaïques.*
- Description des séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaïques protégés (code IP2X).
- *Mise en œuvre des mesures de prévention lors de la pose et du raccordement d'une série de modules dont le matériel de connexion est protégé (code IP2X).*
- *Analyse des risques préalablement à chaque Situation de Travail.*
- *Réalisation de l'interconnexion (code IP2X) des modules entre eux.*

Modalités d'évaluation de la formation :

- Test de connaissance théorique
- Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis :

Une attestation de formation et une proposition de titre d'habilitation seront délivrés aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.